

# Fraternité

## Bicentenaire de la Révolution Française et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen



Gravé en taille-douce  
par Claude Durrens  
d'après une gravure de Duchemin de 1790

Mise en page de Roger Druet

Format vertical 27 x 48

40 timbres à la feuille

Vente anticipée le 27 mai 1989  
à Champagney (Haute-Saône)

Vente générale le 29 mai 1989

Dans la devise de la France républicaine, la fraternité n'occupe que la dernière place. Nombreux sont les Français qui le regrettent, non pas parce qu'ils mésestiment la valeur des notions de liberté et d'égalité, mais parce qu'ils savent que la fraternité est le lien qui cimente l'unité française, et surtout parce qu'ils ne peuvent oublier, qu'aux yeux d'un très grand nombre d'étrangers, c'est la fraternité qui donne à la France, terre d'accueil, son authentique visage humain.

La liberté et l'égalité sont des notions qui appartiennent au domaine du Droit. A ce titre, liberté et égalité sont décrétées ou retirées, appliquées ou méconnues par les autorités qui nous dirigent. A l'opposé, la fraternité est un sentiment spontané qui ne doit rien au monde juridique. C'est un aspect de la morale ayant pour corollaire la solidarité.

La fraternité repose sur l'amour. C'est un sentiment pudique, désintéressé que pra-

tiquent des hommes de bonne volonté ne cherchant ni le gain, ni la gloire. Elle dépasse les frontières des États; on a dit qu'elle "est l'amour universel unissant tous les membres de la famille humaine". Ainsi, son champ d'action s'étend bien au-delà de ce que les hommes de la Révolution avaient imaginé. La fraternité se manifeste partout où il y a des hommes qui souffrent et qui meurent.